MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1182 11 novembre 2003

SOMMAIRE

A.G. Buildings S.A., Luxembourg 56725	Epsum S.A.H. Holding, Luxembourg 56	5729
A.M.R., American Manufacturers' Representatives	Epsum S.A.H. Holding, Luxembourg 56	5729
S.A., Luxembourg	Expression 3 S.A., Luxembourg 56	573 4
Actaris Holding Luxembourg S.A., Luxembourg 56724		5713
Actua International Recruitment, S.à r.l., Luxembourg	Friram, S.à r.l., Luxembourg	3730
Actua International Recruitment, S.à r.l., Luxem-		6698
bourg 56724	G.B.N., Global Business Network S.A., Luxem-	
Aline International S.A., Luxembourg 56718	9	6698
AMSD (Assistance en Management, Stratégie et	, ,	5728
Développement) S.A., Luxembourg 56711		5726
AMSD (Assistance en Management, Stratégie et	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	6697
Développement) S.A., Luxembourg 56711	, ,	5728
Arnuamex, S.à r.l., Luxembourg 56726	,	5732
Arnuamex, S.à r.l., Luxembourg 56726	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	5723
Axiome S.A., Luxembourg 56730		5728
BIZ Soparfi, S.à r.l., Luxembourg 56696	,	5725
BIZ Soparfi, S.à r.l., Luxembourg 56696	Hed S.A., Luxembourg 56	5727
Borealis Investments S.A., Luxembourg 56722	Herbalife International Luxembourg, S.à r.l 56	5727
Breiteck S.A., Luxembourg 56727	Hifi-Participations S.A., Luxembourg 56	5703
Burnside, S.à r.l., Bereldange 56736	I.P.F.S. S.A., Luxembourg	5733
Caliope Investment S.A., Luxembourg 56723	Iberian Investment Holding Group S.A., Luxem-	
Callington S.A., Wincrange 56693	bourg 56	5722
Callington S.A., Wincrange 56694	Iberian Investment Holding Group S.A., Luxem-	
Circle Holding S.A., Pétange 56731		5722
Compagnie Financière du Quinzième Siècle S.A.,	Iberian Investment Holding Group S.A., Luxem-	
Luxembourg 56735	bourg 56	572 2
Comptafisc S.A., Pétange 56730	Investlife Assurance Distribution S.A., Luxem-	
Concord Investment S.A., Luxembourg 56730		5736
Consimex, S.à r.l., Luxembourg	Irepa Industrial Research & Patents S.A.H., Lu-	
Courrac S.A.H., Luxembourg 56714	xembourg	5733
Derim Holding S.A., Luxembourg 56715	Irepa Industrial Research & Patents S.A.H., Lu-	
Dresdner Bank Luxembourg S.A., Luxembourg 56728	•	5733
Duemila S.A., Luxembourg 56719	<u> </u>	5724
Duemila S.A., Luxembourg 56719		5732
Edo Investments S.A., Luxembourg 56710		3735
Elitek S.A., Luxembourg 56720	, ,	5715
Epsum S.A.H. Holding, Luxembourg 56729	, ,	5734
Epsum S.A.H. Holding, Luxembourg 56729	• , ,	5720
Epsum S.A.H. Holding, Luxembourg 56729	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5725

Lingua Franca, S.à r.l., Kehlen	56716	Rifra S.A., Luxembourg	56707
Lingua Franca, S.à r.l., Kehlen	56716	Royal Investment Holding S.A., Foetz	56728
Lipid Investments S.A., Luxembourg	56701	RP Consult S.A., Pétange	56733
Loina Holdings S.A., Luxembourg	56690	Schmitz Creation in Pelz und Leder, GmbH, Lu-	
Luxpétrole S.A., Luxembourg	56732	xembourg	56735
Luxpétrole S.A., Luxembourg	56732	Sequr S.A., Luxembourg	56715
Lysandre S.A., Luxembourg	56717	Sequr S.A., Luxembourg	56715
Marzilux S.A., Bettembourg	56734	Socafam, S.à r.l., Luxembourg	56727
MDW Back Office Services, S.à r.l., Luxemburg	56704	Socolofi S.A., Luxembourg	56699
Monapa Holding S.A., Luxembourg	56734	Söderberg Investments S.A., Luxembourg	56713
Mondro S.A., Luxembourg	56714	Spark Engineering & Control S.A., Luxembourg	56729
Nora International Limited S.A., Luxembourg	56720	Styves, S.à r.l., Foetz	56731
Pamaxeco S.A., Luxembourg	56701	SW Info Management S.A., Luxembourg	56711
Panolux S.A., Luxembourg	56712	SW Info Management S.A., Luxembourg	56711
Panolux S.A., Luxembourg	56712	Tad Fin Participations S.A., Luxembourg	56690
Paulim S.A., Luxembourg	56721	Tivola Immobilière S.A., Luxembourg	56731
Paulim S.A., Luxembourg	56721	Tool Invest Holding S.A., Luxembourg	56717
Paulim S.A., Luxembourg	56721	Tool Invest Holding S.A., Luxembourg	56717
Paumarver Holding S.A., Luxembourg	56735	Traitements et Salaires, S.à r.l., Ehlange/Mess	56731
Pawaish S.A., Luxembourg	56720	V.I.P. Travel Luxembourg S.A., Luxembourg	56726
Périgord Immobilière S.A., Luxembourg	56706	Valorem Investissements S.A., Luxembourg	56691
Périgord Immobilière S.A., Luxembourg	56706	Valorem Investissements S.A., Luxembourg	56692
Périgord Immobilière S.A., Luxembourg	56706	Video Import and Co S.A., Foetz	56733
Pfizer Holdings International Luxembourg (PHIL),		Viewfield Holding S.A., Luxembourg	56712
S.à r.l., Strassen	56721	Viewfield Holding S.A., Luxembourg	56712
Phenix Participations S.A., Luxembourg	56736	Vinolux S.A., Pétange	56732
Pôle S.A.H., Luxembourg	56727	Vitrotech S.A., Pétange	56731
Promo-Business, S.à r.l., Foetz	56733	Volefin S.A.H., Luxembourg	56709
Quatre Chenaux Holding S.A., Luxembourg	56718	Wehobi, S.à r.l., Altwies	56702
Quatre Chenaux Holding S.A., Luxembourg	56718	Wimil S.A., Luxembourg	56726
R.B. INVEST, Royale Belge Investissements S.A.,		Zephyr Holding S.A., Luxembourg	56723
Luxembourg	56710		

TAD FIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 53.924.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2003 que Monsieur Tiziano Riboldi, né à Milan (Italie), le 27 avril 1958, dirigeant, avec adresse professionnelle à I-20121 Milan, Corso di Porta Nuova, 13-15, a été nommé cinquième administrateur de la société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06327A. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068583.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

LOINA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 53.148.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06214, a été déposé au

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour LOINA HOLDINGS S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(068450.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit. R. C. Luxembourg B 90.422.

In the year two thousand and three, on the fourteenth day of July. Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

Mr Pierre Delandmeter, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting in his capacity as a special proxyholder of the Board of Directors of VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., a société anonyme, having its registered office in L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit, incorporated by deed of the undersigned notary on December 6, 2002, published in the Mémorial C number 106 of February 4, 2003, the articles of incorporation of which have been amended by deed of the undersigned notary on May 2, 2003, not yet published in the Mémorial C,

by virtue of the authority conferred to him by the resolutions of the Board of Directors, adopted at its meeting held on June 24, 2003,

a certified copy of the minutes of that meeting, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations and statements as follows:

- I.- That the subscribed capital of the prementioned company is presently set at five million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 5,250,000.-), represented by five hundred and twenty-five thousand (525,000) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.
- II.- That pursuant to article five of the Articles of Incorporation, the authorised share capital of the Company is set at eleven million Euro (EUR 11,000,000.-), to be represented by one million one hundred (1,100,000) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, and the Board of Directors has been authorized to increase the capital of the corporation, Article five of the Articles of Incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.
- III.- That the Board of Directors, in its meeting of June 24, 2003, and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article five of the Articles of Incorporation, has realised a first part of the authorised increase of capital and specifically by the amount of three hundred and fifty thousand Euro (EUR 350,000.-) so as to raise the subscribed capital from its present amount of five million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 5,250,000.-) up to five million six hundred thousand Euro (EUR 5,600,000.-), by the creation and issue of thirty-five thousand (35,000) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.
- IV.- That the board of directors, after having stated that the existing shareholders waived to their preferential subscription right, decides to accept the subscription of the total thirty-five thousand (35,000) new shares by the company ALTERNATIVE LEADERS S.A., having its registered office in L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
- V.- That all the thirty-five thousand (35,000) new shares have been subscribed by the aforesaid subscriber and entirely paid up in cash in a banking account of VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., prenamed, so that the amount of three hundred and fifty thousand Euro (EUR 350,000.-) is as from now on at the free disposal of said company, as was certified to the undersigned notary who expressly acknowledges it.
- VI) That as a consequence of the above mentioned increase of the subscribed capital, paragraph 1 of article five of the Articles of Incorporation is amended and shall read as follows:

«Art. 5. First paragraph.

The subscribed corporate capital is fixed at five million six hundred thousand Euro (EUR 5,600,000.-), represented by five hundred and sixty thousand (560,000) shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, out of which five hundred and ten thousand (510,000) shares have been fully paid up and fifty thousand (50,000) shares have been paid up to the extend of twenty-five per cent (25%).»

Expenses

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately five thousand six hundred Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Pierre Delandmeter, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., ayant son siège social à L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 106 du 4 février 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 mai 2003, non encore publié au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par résolutions du conseil d'administration, prises en sa réunion du 24 juin 2003.

une copie certifiée conforme du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que le capital social de la société VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cinq millions deux cent cinquante mille Euros (EUR 5.250.000,-), représenté par cinq cent vingt-cinq mille (525.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune entièrement libérées.
- II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé est fixé à onze millions d'Euros (EUR 11.000.000,-), qui sera représenté par un million cent mille (1.100.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.
- III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 24 juin 2003, et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq des statuts, a réalisé une première tranche de l'augmentation de capital autorisée à concurrence de trois cent cinquante mille Euros (EUR 350.000,-), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de cinq millions deux cent cinquante mille Euros (EUR 5.250.000,-), à celui de cinq millions six cent mille Euros (EUR 5.600.000,-) par la création et l'émission de trente-cinq mille (35.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.
- IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté que les actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des trente-cinq mille (35.000) actions nouvelles par la société ALTERNATIVE LEADERS S.A., ayant son siège à L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
- V.- Que les trente-cinq mille (35.000) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prémentionné et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société VALOREM INVESTISSE-MENTS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de trois cent cinquante mille Euros (EUR 350.000,-) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.
- VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa.

Le capital social souscrit est fixé à cinq millions six cent mille Euros (EUR 5.600.000,-), représenté par cinq cent soixante mille (560.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, dont cinq cent dix mille (510.000) actions ont été entièrement libérées et cinquante mille (50.000) actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évaluées sans nul préjudice à la somme de cinq mille six cents Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de le même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Delandmeter, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 juillet 2003, vol. 425, fol. 3, case 1. – Reçu 3.500 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

H. Hellinckx.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 juillet 2003.

(064082.3/242/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit. R. C. Luxembourg B 90.422.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 octobre 2003. H. Hellinckx.

(064083.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

CALLINGTON S.A., Société Anonyme, (anc. FLEET SERVICES EUROPE S.A.).

Siège social: L-9780 Wincrange, 78, rue Principale. R. C. Luxembourg B 72.846.

L'an deux mille trois, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLEET SERVICES EUROPE S.A. ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 25 janvier 2000, numéro 80.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mario Marreel, administrateur de sociétés, demeurant à Wincrange.

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Fernand Toussaint, administrateur de sociétés, demeurant à Clervaux.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent (100) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Changement de la dénomination de FLEET SERVICES EUROPE S.A. en CALLINGTON S.A.
- 2.- Transfert du siège social de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.
- 3.- Suppression de la valeur nominale.
- 4.- Conversion du capital social de francs luxembourgeois en Euros.
- 5.- Modification de l'objet social en modifiant le premier alinéa de l'article quatre des statuts comme suit:

«Art. 4. Premier alinéa.

La société a pour objet:

- la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, achat, échange, construction, location, leasing ou de toute autre manière de propriétés immobilières à l'étranger;
 - l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe;
 - l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
 - la prestation de services et de conseils dans le domaine des finances, marketing et commerce;
 - le commerce, l'import et l'export de tous produits;
- l'acceptation des mandats d'administrateur et/ou de liquidateur tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»
 - 6.- Acceptations des démissions des administrateurs et du commissaire.
 - 7.- Nomination de nouveaux administrateurs et d'un nouveau commissaire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de FLEET SERVICES EUROPE S.A. en CALLINGTON S.A.

L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de CALLINGTON S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.

Le premier alinéa de l'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 2. Premier alinéa.

Le siège de la société est établi à Wincrange.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en Euros, au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR, de façon à ce que le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) s'établisse à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

Le premier alinéa de l'article cinq des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa.

Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

L'assemblée donne instruction au conseil d'administration d'échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leurs droits.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social en modifiant le premier alinéa de l'article quatre des statuts comme suit:

«Art. 4. Premier alinéa.

La société a pour objet:

- la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, achat, échange, construction, location, leasing ou de toute autre manière de propriétés immobilières à l'étranger;
 - l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe;
 - l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
 - la prestation de services et de conseils dans le domaine des finances, marketing et commerce;
 - le commerce, l'import et l'export de tous produits;
- l'acceptation des mandats d'administrateur et/ou de liquidateur tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions des administrateurs et du commissaire et elle leur donne pleine et entière décharge.

Septième résolution

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs:

- 1.- Monsieur Rudi Van Nunen, administrateur de sociétés, demeurant à L-9780 Wincrange, 78, rue Principale, né le 15 avril 1958 à B-Herentals.
- 2.- Monsieur Mario Marreel, administrateur de sociétés, demeurant à L-9780 Wincrange, 78, rue Principale, né le 3 février 1970 à B-Roeselare.
- 3.- CALCUL S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 32.390.

Le mandat des administrateurs terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2008.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT, ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.797.

Le mandat du commissaire aux comptes terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2008.

Huitième résolution

L'assemblée donne au conseil d'administration le pouvoir de nommer Messieurs Rudi Van Nunen et Mario Marreel, prénommés, comme administrateurs-délégués, lesquels peuvent représenter la société chacun sous sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Marreel, F. Toussaint, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 mai 2003, vol. 424, fol. 58, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 juin 2003.

H. Hellinckx.

(064086.3/242/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

CALLINGTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 72.846.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 juin 2003.

H. Hellinckx

Notaire

(064088.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

A.M.R., AMERICAN MANUFACTURERS' REPRESENTATIVES S.A., Société Anonyme, (anc. HAYABUSA S.A.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 93.655.

L'an deux mille trois, le trente septembre.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HAYABUSA S.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 12 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 652 du 16 juin 2003, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 93.655.

L'assemblée est présidée par Monsieur Richard Larsen, directeur commercial, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Ly Mertens-Prott, employée privée, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nicole Bley, employée privée, demeurant à Cruchten.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Changement de la dénomination sociale de la société en AMERICAN MANUFACTURERS' REPRESENTATIVES S.A. et modification subséquente de l'article premier des statuts.
 - 2. Transfert du siège social de la société au 26, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg.
- 3. Modification de l'objet social et, par conséquent, de l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «La société a pour objet les activités d'une agence d'affaires, le conseil en management et en vente, l'import-export de tous biens dans le sens le plus large, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, acquisition par achat, souscription et toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, administration, supervision et développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.»

4. Acceptation de la démission des administrateurs actuels et nomination de trois nouveaux administrateurs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en AMERICAN MANUFACTURERS' REPRE-SENTATIVES S.A., en abrégé A.M.R. S.A., et de modifier, par conséquent, l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AMERICAN MANUFACTURERS' REPRESENTATIVES S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet les activités d'une agence d'affaires, le conseil en management et en vente, l'importexport de tous biens dans le sens le plus large, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, acquisition par achat, souscription et toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, administration, supervision et développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs actuels, à savoir:

- a) Monsieur Alhard Von Ketelhodt, expert-comptable, demeurant à L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel,
- b) Monsieur Gerd Gebhard, expert-comptable, demeurant à L-1870 Luxembourg, 5, Kohlenberg,
- c) Madame Myriam Francq, expert-comptable, demeurant à L-1532 Luxembourg, 24, rue de la Fontaine, et de leur donner décharge pleine et entière.

L'assemblée décide de nommer en leur remplacement:

- a) Monsieur Richard Larsen, directeur commercial, demeurant à L-2172 Luxembourg, 36A, rue Alphonse Munchen,
- b) SANDRINE INCORPORATED, avec siège social à 60090 Wheeling, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), 914, North Milwaukee Avenue, Suite 3,
 - c) Monsieur Patrick Picco, gérant de société, demeurant à D-55124 Mainz, Kapellenstrasse 22,

lesquels termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Richard Larsen, administrateur-délégué.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: R. Larsen, A. Prott, N. Bley, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, vol. 18CS, fol. 65, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

E. Schlesser.

(063312.3/227/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

BIZ SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 28, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 83.403.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 22 octobre 2003, réf. DSO-AJ00122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 octobre 2003.

Pour la FIDUCIAIRE EURO-DMD

Signature

(067952.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

BIZ SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 28, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 83.403.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 octobre 2003, réf. DSO-AJ00123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 octobre 2003.

Pour la FIDUCIAIRE EURO-DMD

Signature

(067969.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

GREFFULHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 21.344.

L'an deux mille trois, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GREFFULHE, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 17 février 1984, publié au Mémorial C, numéro 82 du 23 mars 1984.

L'assemblée se compose de ses quatre seuls et uniques associés, à savoir:

- 1.- SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION JEAN CESSELIN, une société ayant son siège social à F-75001 Paris, 5, rue de Greffulhe,
 - 2.- Madame Brigitte Cesselin, épouse Petit, secrétaire générale, demeurant à F-78400 Chatou,
 - 3.- Madame Laurence Cesselin, épouse Brun, relation publique, demeurant à Paris,
 - 4.- Madame Catherine Cesselin épouse Ulmann, audit, demeurant à Paris.

Les comparants sub 1.- 2.- 3.- et 4.- sont tous ici représentés par Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler,

en vertu de quatre (4) procurations sous seing privé, lui délivrées le 8 mars 2003.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Exposé préliminaire:

Suite au décès du co-associé Monsieur Thierry Cesselin, en son vivant administrateur de sociétés, ayant demeuré à Portets (France), les deux (2) parts sociales lui appartenant ont été transférées à la société SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION JEAN CESSELIN, prédésignée.

Ceci exposé, et reconnu exact par les comparants, ceux-ci ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Cessions de parts sociales

La société SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION JEAN CESSELIN, prédésignée, représentée comme il est dit, cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit à Monsieur Jean Cesselin, retraité, demeurant à Paris, ici représenté par Madame Solange Wolter-Schieres, prénommée, en vertu d'une procuration lui délivrée, et ce acceptant par sa représentante susnommée, cent quatre-vingt-quatorze (194) parts sociales dans la société GREFFULHE, S.à r.l., prédésignée pour le prix global de quatre cent cinquante mille Euros (EUR 450.000,-).

Le prix de cession a été payé avant les formalités des présentes, ce dont le cédante accorde bonne et valable quittance.

Ensuite Madame Brigitte Cesselin, prénommée, et Monsieur Jean Cesselin, prénommé, tous les deux ici représentés comme il est dit, agissant en leur qualité de gérants de ladite société GREFFULHE, S.à r.l., déclare accepter au nom et pour compte de la société, la cession de parts sociales ci-avant documentée et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

Afin de refléter la prédite cession de parts sociales, l'assemblée des associés décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à deux cent mille francs suisses (CHF 200.000,-), divisé en deux cents (200) parts sociales de mille francs suisses (CHF 1.000,-), chacune.

Ces parts sociales se répartissent comme suit:

1 Monsieur Jean Cesselin, prénommé, cent quatre-vingt-quatorze parts sociales	194
2 Madame Brigitte Cesselin, épouse Petit, prénommée, deux parts sociales	2
3 Madame Laurence Cesselin, épouse Bruin, prénommée, deux parts sociales	2
4 Madame Catherine Cesselin, prénommée, deux parts sociales	2
Total: deux cents parts sociales.	200»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 mars 2003, vol. 424, fol. 10, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 avril 2003.

H. Hellinckx.

(064085.3/242/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

G.B.N., GLOBAL BUSINESS NETWORK, Société Anonyme, (anc. S.I.R., SERVICES FOR INTERNATIONAL REPRESENTATION).

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 92.194.

L'an deux mille trois, le huit juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERVICES FOR INTERNA-TIONAL REPRESENTATION, en abrégé S.I.R. avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 376 du 7 avril 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Frédéric Monceau, employé privé, demeurant à Frisange.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Béatrice Pauls, employée privée, demeurant à Strassen.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pascoal Da Silva, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de la dénomination sociale de SERVICES FOR INTERNATIONAL REPRESENTATION, en abrégé S.I.R. en GLOBAL BUSINESS NETWORK, en abrégé G.B.N.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution sui-

Résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de SERVICES FOR INTERNATIONAL REPRESENTATION, en abrégé S.I.R. en GLOBAL BUSINESS NETWORK, en abrégé G.B.N.

L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de GLOBAL BUSINESS NETWORK, en abrégé G.B.N.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Monceau, B. Pauls, P. Da Silva, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 juillet 2003, vol. 424, fol. 97, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2003.

H. Hellinckx.

(064110.3/242/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

G.B.N., GLOBAL BUSINESS NETWORK, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 92.194.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 octobre 2003.

H. Hellinckx.

(064112.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

SOCOLOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte-Croix. R. C. Luxembourg B 96.285.

STATUTS

L'an deux mille trois, le premier octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1. Kamal Zouai, Retraité, demeurant au 125, rue Didouche Mourad, 16000 Alger, né le 2 octobre 1937 à Alger.
- 2. Monique Anghelopoulos, Employée privée, demeurant au 125, rue Didouche Mourad, 16000 Alger, née le 21 août 1948 à Bourges.

Représentés par Gilles Malhomme, directeur, né le 9 septembre 1964 à Mont Saint Martin, demeurant 3 rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg.

En vertu de procurations données sous seing privé le 29 avril 2003 à Luxembourg.

Lui même représenté par Jonathan Beggiato, directeur comptable, né le 19.06.1975 à Villerupt, demeurant 31 Val Sainte Croix à Luxembourg.

En vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, le 26 septembre 2003,

dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- **Art. 1.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de SOCOLOFI S.A.
 - Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tires par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité pour les actes de gestion courante et journalière.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet le commerce dans le domaine des travaux publics, de l'aménagement du territoire, des équipements hydrauliques, le conseil et le développement des affaires dans ces domaines.

La société peut en outre accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- €) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-et-un euros (31,- €) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

- Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.
- **Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale

Le premier administrateur-délégué sera exceptionnellement nommé par l'Assemblée générale Extraordinaire de constitution.

- Art. 10. La société se trouve valablement engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs.
- Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre 2003.
- Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 14.00 heures, et pour la première fois en deux mille deux, à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

Taral, unilla cariana	1 000 antinua
2. Monique Anghelopoulos	. 500 actions
1. Kamal Zouai	. 500 actions

Toutes les actions ont été libérées à hauteur de vingt cinq pour cent (25 %) par des versements en espèces de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300). Les comparants à l'acte sont cependant solidairement tenus vis-à-vis du notaire pour paiement de ces frais.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un. (1).
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Kamal Zouai, prédit,
- b) Monique Anghelopoulos, prédite,
- c) Linda Zouai, née le 15 sept 1977 à Neuilly-sur-Seine (F), demeurant 90 bd Malesherbes à F-75008 Paris.
- d) Maya Zouai, née 11 mars 1976 à Neuilly-sur-Seine (F), demeurant 90 bd Malesherbes à F-75008 Paris.
- 3. Est nommé administrateur-délégué Kamal Zouai, prédit.
- 4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société de droit luxembourgeois LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2538 Luxembourg, 3 rue Nicolas Simmer.

- 5. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille neuf.
 - 6. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède au mandataire des comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte. Signé: J. Beggiato, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 67, case 7.- Reçu 310 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 octobre 2003.

P. Bettingen.

(067031.3/202/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2003.

LIPID INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 62.212.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2003, réf. LSO-AJ05780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067920.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PAMAXECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 32.549.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 20 mai 2003

- La cooptation de Mademoiselle Laurence Mostade, employée privée, demeurant au 1, rue de Mecher, L-9748 Eselborn en tant qu'administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée, est ratifiée.
- Les mandats d'administrateurs de Monsieur Carlo Schlesser, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald et de Mesdemoiselles Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, rue du Bois, L-1251 Luxembourg, Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mülenweg, L-2155 Luxembourg et Laurence Mostade, employée privée, demeurant au 1, rue de Mecher, L-9748 Eselborn sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 2 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.
- Le mandat de commissaire aux comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 2 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 20 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

PAMAXECO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067955.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

WEHOBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5670 Altwies, 46 , route de Mondorf. R. C. Luxembourg B 96.294.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Weirig Roger, Mécanicien, demeurant à 9 cité op dem Ewent L-5690 Ellange.
- 2.- Monsieur Bintener Vic, Retraité, demeurant à 3 rue Jean Tasch L-5695 Emerange.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

- Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de WEHOBI, S.à r.l.
- Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Mondorf-les-Bains.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

- Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), divisé en (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.
 - Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

- Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.
- Art. 8. Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant est nommé par l'Assemblée Générale. Il est nommé pour une durée indéterminée. Ses pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

- Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

- Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2003.
- **Art. 14.** Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

- Art. 15. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.
- Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 17. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, les comparants ont souscrit à l'intégralité du capital comme suit:

1 Monsieur Weirig Roger, soixante parts sociales,	60
2 Monsieur Bintener Vic, quarante parts sociales,	40
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euro (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros ($\le 900,-$).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

Madame Viviane Hollerich, cabaretière, demeurant à L-5670 Altwies, 46, route de Mondorf

La société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante.

Elle peut conférer des pouvoirs à des tiers.

2.- Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante:

46, route de Mondorf, L-5670 Altwies.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Weirig, V. Bintener, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 60, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 octobre 2003.

P. Bettingen.

(067104.3/202/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2003.

HIFI-PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 42.749.

Constituée par-devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 178 du 23 avril 1993, modifié par-devant Me Jean Seckler, en date du 30 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 258 du 14 avril 1999. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 5 avril 2001, acte publié au Mémorial C n° 1107 du 5 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HIFI-PARTICIPATIONS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(067925.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

MDW BACK OFFICE SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxemburg, 42, boulevard Napoléon I^{er}. H. R. Luxemburg B 96.339.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, den neunzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, im Amtssitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft SVENSKA FINANS GROUP HOLDING S.A., mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 42, boulevard Napoléon ler.

hier vertreten durch Herrn Vincent Moes, Delegierter des Verwaltungsrates, wohnhaft zu Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben zu Luxemburg, am 25. August 2003,

welcher Vollmacht nach gehöriger ne varietur Unterschrift dieser Urkunde beigebogen bleibt, um mit derselben formalisiert zu werden.

Welcher Komparent, den instrumentierenden Notar ersucht, die Satzungen einer von ihm zu gründenden unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Rechtsform - Benennung - Sitz - Zweck - Dauer - Haftung

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschänkter Haftung errichtet, welche durch die vorliegende Satzung sowie durch die bestehenden Gesetze geregelt wird.

Die Gesellschaft kann ein bis vierzig Gesellschafter haben. Falls die Gesellschaft ausschliesslich einen Gesellschafter hat, besteht sie als Einpersonengesellschaft.

- Art. 2. Die Gesellschaft nimmt den Namen MDW BACK OFFICE SERVICES, S.à r.l. an.
- Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg-Stadt.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden.

Art. 4. Der Zweck der Gesellschaft ist die Buchführung, die Verwaltung, die Unterstützung, die Vertretung, die Beratung von jeder Art Gesellschaft, Organisation und Unternehmung, innerhalb Luxemburg, sowie im Ausland.

Die Gesellschaft kann generell jedwelche kommerzielle, finanzielle, Mobilien oder Immobilien zutriffende Handlung durchführen, nicht nur insoweit diese direkt oder indirekt dem Gesellschaftszweck verbunden sind oder die Realisierung davon näher bringt, sondern im Allgemeinen.

- Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer errichtet.
- Art. 6. Die Gesellschafter und Geschäftsführer haften auf keinerlei Weise und aus keinerlei Grund Privat, deren Verwaltung wegen, für die Verplichtungen der Gesellschaft.

Kapital - Anteile

- **Art. 7.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) bestehend aus fünfzig (50) Anteile mit einem Nennwert von zweihundertfünfzig Euro (250,- EUR) je Anteil.
- Art. 8. Jedwelche Anteilsübertragung zwischen beide gründende Gesellschafter ist frei. Jede sonstige Anteilsübertragung unter lebenden oder wegen Todesfall ist nur mit dem ausdrücklichen, schriftlichen und vorab gegebene Einverständnis der Verbleibende(n) Gesellschafter möglich. Sollte diese Einstimmung nicht vorhanden sein, so sind die verbleibende Gesellschafter verpflichtet die Anteile zu übernehmen für ein Preis berechnet wie folgt:

$$\frac{\text{(Gewinn Jahr - 3)} + 2 * \text{(Gewinn Jahr - 2)} + 3 * \text{(Gewinn Jahr - 1)}}{6} = \text{Standart Gewinn * 6,5} =$$

Renditenwert des Gesamten Unternehmens + (Aktiva - Passiva) = Gesamter Unternehmenswert * (zu übernehmenden Anteile / total Anteile).

Geschäftsführung

Art. 9. Die Geschäftsführung obliegt einem oder mehreren Geschäftsführern, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen. Der oder die Geschäftsführer werden von der Gesellschafterversammlung bestellt sowie abberufen. Sie werden für eine bestimmte oder unbestimmte Zeit bestellt. Der oder die Geschäftsführer haben solche Befugnisse wie von dem Gesellschaftsversammlung zugeteilt/festgestellt und die laut vorliegende Satzung oder Gesetz nicht der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind. Sie haben Vollmachten gegenüber Drittpersonen wie von der Gesellschafterversammlung festgestellt. Der oder die Geschäftsführer können ausschliesslich mit ausdrücklichen, schriftlichen vorab gegebene zustimmung der Gesellschaftern spezifische beschränkte Vollmachten erteilen, auch an Nichtgesellschafter, um die Gesellschaft zu vertreten und namens dieser zu handeln.

Gesellschafterbeschlussfassung

Art. 10. Falls die Gesellschaft nur einen Gesellschafter hat, dieser die Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, und er kann sämtliche entsprechende Handlungen vornehmen.

Demzufolge werden alle Entscheidungen, welche die Befugnisse des oder der Geschäftsführer überschreiten, vom einzigen Gesellschafter getroffen. Diese Entscheidungen werden zu Protokoll gebracht oder niedergeschrieben.

Jeder Gesellschaftsanteil ist stimmberechtigt vorbehaltlich der Bestimmungen von Artikel 189 des abgeänderten Gesellschaftsgesetzes vom 10. August 1915.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, werden die Entscheidungen, die der Gesellschafterversammlung obliegen, mittels Beschluss mit einfacher Stimmenmehrheit der Gesellschafter gefasst, wobei mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten sein muss.

Sollte anlässlich einer ersten Gesellschafterversammlung dieses Quorum nicht erreicht werden, beschliesst eine zweite Gesellschafterversammlung, die durch Einschreibebrief einberufen wird, mittels einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen, ganz gleich welcher teil des Gesellschaftskapitals vertreten ist.

Satzungsänderungen können ausschliesslich mittels mehrheitlichem Beschluss der Gesellschafter, die fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals vertreten, herbeigeführt werden.

Geschäftsjahr - Bilanz - Gewinnverteilung

- Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.
- Art. 12. Die Bücher der Gesellschaft werden nach handelsüblichem Gesetz und Brauch geführt. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva, eine Bilanz sowie eine Gewinnund Verlustrechnung aufgestellt.

Der Saldo dieser Rechnung, nach Abzug der allgemeinen Unkosten, Lasten, Abschreibungen und Rückstellungen ist der Nettogewinn. Von diesem Nettogewinn werden jährlich fünf Prozent (5 %) zugunsten der gesetzlichen Reserve abgezogen, sofern die gesetzliche Reserve weniger als zehn Prozent (10 %) des Gesellschaftskapitals beträgt.

Der Restbetrag wird dem oder den Gesellschaftern anteilig ausgezahlt oder, sollte dies von der Gesellschafterversammlung entsprechend beschlossen werden, auf neue Rechnung übertragen oder einer aussergesetzlichen Reserve gutgeschrieben.

Auflösung

Art. 13. Der Tod, die Zahlungsunfähigkeit, die gerichtliche Entmündigung oder den Bankrott eines Gesellschafters sind keine Auflösungsgründe der Gesellschaft.

Die Gesellschafterversammlung beschliesst die Auflösung der Gesellschaft mittels des Quorums und der Stimmenmehrheit, die erforderlich sind, um Satzungsänderungen herbeizuführen.

Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden, so wird die eventuelle Liquidation vom oder von den Geschäftsführern im Amt oder einem oder mehreren Liquidatoren ausgeführt, die vom alleinigen Gesellschafter oder im Falle von mehreren Gesellschaftern, von der Gesellschafterversammlung ernannt werden. Der oder die Liquidatoren sind mit den ausgedehntesten Vollmachten zur Realisierung der Aktiva und zur Zahlung der Passiva ausgestattet.

Die Aktiva der Liquidation werden, nach Abzug der Passiva, dem einzigen Gesellschafter, oder im Falle von mehreren Gesellschaftern, den Gesellschaftern im Verhältnis ihrer Anteile zugeteilt.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 14. Für alle in der gegenwärtigen Satzung nicht ausdrücklich vorgesehene Punkte wird auf die gesetzlichen Bestimmungen verwiesen.

Übergangsbestimmung

Art. 15. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004.

Zeichnung

Die Anteile wurden wie folgt gezeichnet:	
SVENSKA FINANS GROUP HOLDING S.A., vorgenannt, fünfzig Anteile	50 Anteile
Total: fünfzig Anteile	50 Anteile

Diese Anteile sind vollständig auf eine Bankkonto der Gesellschaft eingezahlt worden, so dass ab Gründung der Betrag von Zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf ein tausend (1.000,- EUR) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend an die Gründung hat der einzige Gesellschafter, welcher das Gesamtkapital vertritt, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Zum alleinigen Geschäftsführer wird ernannt:

Herrn Vincent Moes, Delegierter des Verwaltungsrates, geboren zu Amsterdam (NL), am 8. April 1948, wohnhaft zu L-2210 Luxemburg, 42, boulevard Napoléon Ier, welcher die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift rechtskräftig verpflichten kann.

Er kann ausserdem Vollmacht an Drittpersonen erteilen.

3) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich auf folgender Adresse:

L-2210 Luxemburg, 42, boulevard Napoléon Ier.

Der Notar hat den Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handelsermächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor der Aufnahme jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was der Komparent ausdrücklich anerkennt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Erschienene gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Moes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, vol. 140S, fol. 75, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 20. Oktober 2003.

P. Bettingen.

(067483.3/202/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2003.

PERIGORD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 30.291.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 30 septembre 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme PERIGORD IMMOBILIERE S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 30.291.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067922.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PERIGORD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 30.291.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 30 septembre 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 30 septembre 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067988.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PERIGORD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 30.291.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1er octobre 2003, que conformément à l'article 7 de l'acte de constitution M. Frank Provost, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 11 novembre 1972 à Paris, France, a été nommé administrateur de la société (co-opté) en remplaçant M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg né le 21 septembre 1947 à Matteus (Stockholm), Suède, administrateur démissionnaire. Le mandat se terminera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067959.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

RIFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 56.324.

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre, à seize heures trente.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier reste dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée RIFRA S.A., avec siège social à Luxembourg, 9, rue Goethe, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 56.324,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 1996, publié au Mémorial C de 1996, page 29943,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C de 2001, page 31529,

avec un capital social actuel de EUR 563.960,- (cinq cent soixante-trois mille neuf cent soixante Euros) divisé en 56.396 (cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-seize) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg. Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée 'ne varietur' par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que les 56.396 (cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-seize) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour.
 - II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Présentation:

A: du projet de fusion daté du 26 juin 2003, prévoyant l'absorption de notre Société (la société absorbée (a)), ainsi que l'absorption de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée ALVIT S.A., (la société absorbée (b)), ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe, inscrite au R. C. Luxembourg Section B n° 48.499,

par la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée TOS S.A., ayant son siège social au 9, rue Goethe à L-1724 Luxembourg, inscrite au R. C. Luxembourg B n° 48.507 (ci-après nommée (' la société absorbante ')),

la fusion devant s'opérer par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation de l'ensemble du patrimoine activement et passivement sans exception ni réserve de notre société (la société absorbée (a)), ainsi que celui de la société ALVIT S.A., (la société absorbée (b)), à la société absorbante, ledit projet de fusion ayant été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 789 en date du 28 juillet 2003, conformément à l'article 262 de la loi du 10 août 1915 tel que modifiée:

B: des rapports écrits des conseils d'administration des sociétés fusionnantes, datés du 30 mai, 3 et 5 juin 2003, expliquant et justifiant du point de vue juridique le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange, et

C: du rapport écrit daté de l'expert indépendant, le réviseur d'entreprises, la société GEF, GESTION EXPERTISES ET FISCALITES, S.à r.l., avec siège social à L-2018 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume, désigné par ordonnance de la 1ère vice-présidente du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, présidente de la chambre commerciale.

- 2) Constatation de l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.
- 3) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par absorption, notamment de notre Société par la société absorbante, aux conditions prévues par le projet de fusion,
- ° notamment par l'échange de toutes les actions de notre Société (la société absorbée (a)) contre des actions nouvelles de la société absorbante, dans le rapport d'échange de 0,905 action nouvelle de la société absorbante pour chaque action de la société absorbée (a), sans aucune soulte, et par le transfert de tous les actifs et passifs de notre Société (la société absorbée (a)), à la société absorbante, et dissolution sans liquidation de notre Société (la société absorbée (a)), comme suite de la fusion.
- ° et par l'échange de toutes les actions de la société ALVIT S.A., la société absorbée (b), contre des actions nouvelles de la société absorbante, dans le rapport d'échange de 0,897 action nouvelle de la société absorbante pour chaque action de la société absorbée (b), sans aucune soulte, et par le transfert de tous les actifs et passifs de la société absorbée (b) à la société absorbante, et dissolution sans liquidation de la société absorbée (b)), comme suite de la fusion.
- 4) Décharge à accorder aux administrateurs et commissaires de notre Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs ainsi qu'à l'expert indépendant.

5) Détermination du lieu de conservation pendant le délai légal des documents sociaux de notre Société.

Le tout sous la condition suspensive de l'approbation du même projet de fusion et de la réalisation de cette fusion par les autres sociétés participant à la fusion, aux conditions prévues par le dit projet de fusion, à la date de la dernière assemblée générale des sociétés participant à la fusion, adoptant la fusion, et l'attribution aux actionnaires de notre Société d'actions de la société absorbante, dans le rapport d'échange de 0,905 action nouvelle de la société absorbante pour chaque action existante de notre société.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires constate que le conseil d'administration lui a présenté:

A: le projet de fusion daté du 26 juin 2003, prévoyant l'absorption de notre Société (la société absorbée (a)), ainsi que l'absorption de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée ALVIT S.A., (la société absorbée (b)), ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe, inscrite au R. C. Luxembourg Section B n° 48.499,

par la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée TOS S.A., ayant son siège social au 9, rue Goethe à L-1724 Luxembourg, inscrite au R. C. Luxembourg B n° 48.507 (ci-après nommée ('la société absorbante ')),

la fusion devant s'opérer par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation de l'ensemble du patrimoine activement et passivement sans exception ni réserve de notre société (la société absorbée (a)), ainsi que celui de la société ALVIT S.A., (la société absorbée (b)), à la société absorbante, ledit projet de fusion ayant été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 789 en date du 28 juillet 2003, conformément à l'article 262 de la loi du 10 août 1915 tel que modifiée,

et dont une copie reste annexée, après signature ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, au présent acte.

B: les rapports écrits des conseils d'administration des sociétés fusionnantes, datés du 30 mai, 3 et 5 juin 2003, expliquant et justifiant du point de vue juridique le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange.

Ces rapports, après signature ne varietur par les comparants et le notaire, resteront annexés au présent acte.

C: le rapport écrit daté de l'expert indépendant, le réviseur d'entreprises, la société GEF, GESTION EXPERTISES ET FISCALITES, S.à r.l., avec siège social à L-2018 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume, désigné par ordonnance de Mme Christiane Junck, vice-présidente du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, présidant le tribunal de commerce.

Le rapport du réviseur d'entreprises conclut comme suit:

'Le présent rapport n'est réalisé qu'aux fins de conformité avec l'article 266 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ne peut donc pas être utilisé, mentionné ou distribué à d'autres fins sans notre accord préalable.

Sur base des travaux effectués tels que décrits ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le caractère raisonnable et pertinent du rapport d'échange retenu dans le projet de fusion. La méthode d'évaluation adoptée pour la détermination du rapport d'échange retenu est adéquate en l'espèce, et la valeur à laquelle cette méthode aboutit est raisonnable dans les circonstances données.

La méthode retenue et appliquée conduit à échanger 56.396 actions de la société RIFRA S.A. et 56.897 actions de la société ALVIT S.A. contre 102.050 actions de la société TOS S.A.'.

Le rapport, après signature ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, reste annexé au présent acte ensemble avec l'ordonnance de la vice-présidente du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, dont question ci-avant.

L'assemblée, réunissant l'ensemble des actionnaires, déclare que tous les documents requis par l'article 267 de la loi sur les sociétés telle que modifiée, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de notre Société.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le projet de fusion et décide de réaliser la fusion par absorption de notre Société par la société absorbante aux conditions prévues par le projet de fusion,

° notamment par l'échange de toutes les actions de notre Société (la société absorbée (a)) contre des actions nouvelles de la société absorbante, dans le rapport d'échange de 0,905 action nouvelle de la société absorbante pour chaque action de la société absorbée (a), sans aucune soulte, et par le transfert de tous les actifs et passifs de notre Société (la société absorbée (a)), à la société absorbante, et dissolution sans liquidation de notre Société (la société absorbée (a)), comme suite de la fusion.

° et par l'échange de toutes les actions de la société ALVIT S.A., la société absorbée (b), contre des actions nouvelles de la société absorbante, dans le rapport d'échange de 0,897 action nouvelle de la société absorbante pour chaque action de la société absorbée (b), sans aucune soulte, et par le transfert de tous les actifs et passifs de la société absorbée (b) à la société absorbante, et dissolution sans liquidation de la société absorbée (b)), comme suite de la fusion.

et dissolution sans liquidation de notre Société comme suite de la fusion.

Troisième résolution

Du point de vue comptable, les opérations de notre Société sont considérées comme accomplies pour compte de la société absorbante, à partir du 1er janvier 2003, et tous les bénéfices ou pertes réalisés pour compte de la société absorbante.

Déclaration

En conformité avec l'article 271 de la loi sur les sociétés telle que modifiée, le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société absorbée et du projet de fusion.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde décharge aux administrateurs et commissaires pour l'exécution de leurs mandats respectifs, ainsi qu'au liquidateur et à l'expert indépendant.

Cinquième résolution

L'assemblée décide que de conserver, pendant le délai de 5 ans, les documents sociaux de la Société, au siège de la société absorbante.

Condition suspensive

Les présentes résolutions sont prises sous la condition suspensive de l'approbation du même projet de fusion et de la réalisation de cette fusion par les autres sociétés participant à la fusion, aux conditions prévues par ledit projet de fusion, à la date de la dernière assemblée générale des sociétés participant à la fusion, adoptant la fusion, et l'attribution aux actionnaires de notre Société d'actions de la société absorbante, dans le rapport d'échange de 0,905 action nouvelle de la société absorbante pour chaque action existante de notre société.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 2.650,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Fiorucci, M. La Rocca, D. Murari, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 54, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

J. Delvaux.

(067675.3/208/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2003.

VOLEFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 38.822.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 2 mai 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.
- Les mandats d'administrateurs de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer, de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, rue du Bois, L-1251 Luxembourg, et de la société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.
- Est nommée administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée Madame Marjorie Fever, employée privée, demeurant 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.
- Le mandat de commissaire aux comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

VOLEFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067960.3/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

R.B. INVEST, ROYALE BELGE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 8.779.

RECTIFICATIF

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg;

Agissant en sa qualité de mandataire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois ROYALE BEL-GE INVESTISSEMENTS en abrégé R.B. INVEST, ayant son siège social à Luxembourg, R. C. S. Luxembourg section B numéro 8.779, constituée suivant acte reçu le 9 décembre 1969, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 28 du 18 février 1970,

en vertu des procurations sous seing privé elle délivrées le 2 octobre 2003, lesquelles procurations, signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées

La comparante a requis le notaire d'acter ce qui suit:

par assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 23 juillet 2003, le capital social de la société a été réduit à concurrence de EUR 19.000.000,- pour le ramener de EUR 136.023.192,92 à EUR 117.023.192,92.

Une erreur matérielle s'étant glissée dans la rédaction du premier point de l'ordre du jour et de la première résolution, il y a lieu de supprimer le texte entre parenthèses aussi bien au premier point de l'ordre du jour que dans la première résolution.

La première résolution est donc remplacée par le texte suivant:

«En vue d'adapter les fonds propres de la société à ses besoins de fonctionnement, l'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de dix-neuf millions d'euros (EUR 19.000.000,-), pour le ramener de cent trente-six millions vingt-trois mille cent nonante-deux euros nonante-deux cents (EUR 136.023.192,92) à cent dix-sept millions vingt-trois mille cent nonante-deux euros nonante-deux cents (EUR 117.023.192,92), par remboursement de dix-neuf millions d'euros (EUR 19.000.000) aux deux actionnaires de la manière suivante:

Ce remboursement deviendra exigible dès l'expiration du délai prévu à l'article 69 (2) de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales.

Le montant de la réduction du capital social est prélevé sur le capital social libéré en espèces par les actionnaires.» Aucune modification de l'article 5 des statuts n'est nécessaire.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 71, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

J. Elvinger.

(068771.1/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

EDO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 65.073.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société du 30 septembre 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 30 septembre 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 30 septembre 2003.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2003, réf. LSO-AJ05782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067927.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

SW INFO MANAGEMENT S.A., Société Anoyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 66.553.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme SW INFO MANAGEMENT S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 66.553.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03656 – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067924.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

SW INFO MANAGEMENT S.A., Société Anoyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 66.553.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03665. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067994.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

AMSD (ASSISTANCE EN MANAGEMENT, STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 83.618.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration

Signatures

(067980.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

AMSD (ASSISTANCE EN MANAGEMENT, STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman. R. C. Luxembourg B 83.618.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue exceptionnellement le 1^{er} août 2003

L'assemblée a ratifié la nomination par le conseil d'administration du 26 février 2003 de M. Xavier Ide, administrateur de sociétés, 35 rue du Rouge Cloître B-1310 La Hulpe, au poste d'administrateur en remplacement de Mme Murielle Hoeven, administrateur démissionnaire dont il terminera le mandat.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067977.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

VIEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 83.678.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme VIEW-FIELD HOLDING S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.678.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067928.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

VIEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 83.678.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067972.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PANOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 47.887.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juin 1994, publié au Mémorial C. Le capital a été converti en Euro en date du 14 mars 2002, avis publié au Mémorial C numéro 975 en date du 26 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PANOLUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(068245.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

PANOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 47.887.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juin 1994, publié au Mémorial C. Le capital a été converti en Euro en date du 14 mars 2002, avis publié au Mémorial C numéro 975 en date du 26 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PANOLUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(068243.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

FREYA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 8.398.

.....

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Edmond Ries, directeur, demeurant à Luxembourg.

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société LOZANO S.A., ayant son siège social à Panama;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que la société anonyme FREYA S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 8.398, a été constituée suivant acte reçu par Maître Robert Elter le 25 avril 1969, publié au Mémorial C numéro 131 du 8 août 1969; que ses statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 22 janvier 1993, publié au Mémorial C.
- II.- Que le capital social de la société anonyme FREYA S.A., prédésignée, s'élève actuellement à douze millions de Francs luxembourgeois (LUF 12.000.000,-), représentés par soixante mille (60.000) actions sans désignation de valeur nominale, chacune intégralement libérée.
- III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société FREYA S.A.
- IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société en date de ce jour.
- V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.
 - VI.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.
- VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 62, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

J. Elvinger.

(068927.3/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

SÖDERBERG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 67.061.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société du 30 septembre 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 30 septembre 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 30 septembre 2003.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2003, réf. LSO-AJ05784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067929.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

COURRAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri. R. C. Luxembourg B 22.129.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné. A comparu:

Monsieur Edmond Ries, Directeur, demeurant à Luxembourg,

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de La société LOZANO S.A. ayant son siège social à Panama, «le mandant».

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que la société anonyme COURRAC S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 22.129, a été constituée suivant acte reçu le 29 octobre 1984, publié au Mémorial C numéro 328 du 4 décembre 1984.
- II.- Que le capital social de la société anonyme COURRAC S.A., prédésignée, s'élève actuellement à deux millions cinq cent mille Francs Luxembourgeois (2.500.000,- LUF), représentés par 2.500 actions de mille Francs Luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, chacune intégralement libérée.
- III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société COURRAC S.A.
- IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.
- V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.
 - VI.- Qu'il doit être procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.
- VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 62, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

J. Elvinger.

(068931.3/211/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

MONDRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 66.542.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société du 26 septembre 2003

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société, en date du 26 septembre 2003, que:

- que Me René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1313 Luxembourg, né le 17 août 1953 à Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 21 septembre 1947 à Matteus (Stockholm) Suède, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire que se tiendra en 2004.
- que THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fût élu comme nouveau Commissaire aux Comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, Commissaire aux Comptes démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067963.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

SEQUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.114.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 30 septembre 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme SEQUR S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.114.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067931.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

SEQUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.114.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 30 septembre 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 30 septembre 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067968.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

JENDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 62.209.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2003, réf. LSO-AJ05779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067934.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

DERIM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 70.446.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration

Signatures

(067981.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

LINGUA FRANCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. NEWCOM INFORMATION SYSTEMS, S.à r.l.).

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle. R. C. Luxembourg B 74.259.

Entre:

 $(1) \ Albert \ Brijs, \ demeurant \ \grave{a} \ 14 \ Bergstraat, \ B-9190 \ Stekene, \ Belgique, \ ci-après \ le \ «Cédant».$

Ē۲۰

(2) IC&D, S.à r.l., Société unipersonnelle ayant son siège à Zone Industrielle, L-8287 Kehlen, Grand-Duché du Luxembourg, ci-après le «Cessionnaire».

Albert Brijs et IC&D définies collectivement ci-après comme les «Parties».

Il est préalablement exposé ce qui suit:

- (A) Il résulte d'un contrat de cession de parts signé en date du 19 juin 2001 (ci-après le «Contrat»), que les Parties ont acquis la propriété des 125 parts de la Société à responsabilité de droit luxembourgeois LINGUA FRANCA, S.à r.l. (anciennement NEWCOM INFORMATION SYSTEMS, S.à r.l.), établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle (Bâtiment Bioplancton/Ecofi) (ci-après la «Société»).
- (B) En vertu de l'article 1 du Contrat, JOURNEY et IC&D sont devenues chacune propriétaire de 62 parts de la Société, la propriété de la part restante (ci-après «Part Restante») restant au choix des Parties.
 - (C) A une date ultérieure, les parts de JOURNEY ont été cédées à Monsieur Albert Brijs, ci-dessus nommé, le Cédant. Il est convenu ce qui suit:
- 1. Les parties déclarent que la propriété de la Part Restante ainsi que tous les droits qui y sont attachés avec effet au jour de la signature du présent contrat, est donnée à IC&D, S.à r.l., qui détiendra 63 parts de la Société. Un contrat de cession de part a été signé le 1^{er} mars 2003 entre les parties.
 - 2. Les Parties déclarent que l'attribution de la Part Restante se fait pour un prix de 1,- EUR.
 - 3. Le présent contrat annule les effets du contrat d'associés, signé le 25 juillet 2001.
- 4. Les parties s'engagent à notifier l'attribution de la Part Restante à la Société en vertu des dispositions du code civil et de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5. Le présent contrat est soumis au droit luxembourgeois, quant à son exécution et à ses effets. Compétence exclusive est conférée aux Cours et Tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg et tout litige dérivant de ce présent contrat doit être porté devant les Cours et Tribunaux de Luxembourg Ville.

Fait à Kehlen, le 2 mars 2003, en deux originaux.

- / IC&D

A. Brijs / P. Lecomte

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-A|06502. – Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068585.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

LINGUA FRANCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. NEWCOM INFORMATION SYSTEMS, S.à r.l.).

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle. R. C. Luxembourg B 74.259.

Entre:

(1) IC&D, S.à r.l., ayant son siège social à Zone Industrielle, L-8287 Kehlen, représenté par Monsieur Pierre Lecomte, ci-après le «Cédant».

Et:

- (2) Pierre Lecomte, demeurant à 11, rue Général Beaulieu, B-6700 Arlon, Belgique, ci-après le «Cessionnaire». Il est préalablement exposé ce qui suit:
- (A) Le Cédant est propriétaire de 63 parts (ci-après les «Parts») ayant chacune une valeur nominale de 100,- EUR de la Société à responsabilité de droit luxembourgeois LINGUA FRANCA, S.à r.l. (anciennement NEWCOM INFORMATION SYSTEMS, S.à r.l.), établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle (Bâtiment Bioplancton/Ecofi) (ci-après la «Société»).
- (B) Le Cédant souhaite vendre et le Cessionnaire souhaite acheter les Parts de la Société suivant les termes et conditions décrites ci-après.

Il a été convenu ce qui suit:

- 1. Le Cédant, en sa qualité de propriétaire unique des parts, transfert par le présent contrat au Cessionnaire, qui accepte le transfert, les Parts ainsi que tous les droits qui y sont attachés avec effet au jour de la signature du présent contrat.
- 2. Le Cédant déclare qu'il n'existe aucune autre limitation au transfert des parts que l'approbation de la cession par l'assemblée des associés telle que prévue à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et que les parts sont exemptes de toutes charges quelconques.
- 3. Le présent transfert des Parts est consenti moyennant le prix total de 1,- EUR payable à la signature du présent contrat. A la date de signature du présent contrat, le titre et la propriété des parts passent du Cédant au Cessionnaire.
 - 4. Le Cédant reconnaît avoir reçu le prix de transfert des Parts.

- 5. Le Cessionnaire déclare qu'il a pris connaissance de toutes les dispositions des statuts de la Société ainsi que de la situation financière de la Société à la date du présent contrat.
 - 6. Tous les coûts et frais résultant du présent contrat seront supportés par le Cédant.
- 7. Le présent contrat est soumis au droit luxembourgeois, quant à son exécution et ses effets. Compétence exclusive est conférée aux Cours et Tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg et tout litige dérivant de ce présent contrat doit être porté devant les Cours et Tribunaux de Luxembourg-Ville.

Fait à Kehlen, le 15 mars 2003, en deux originaux.

P. Lecomte / Signature

Le Cessionnaire / Le Cédant

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-A|06499. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068587.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

LYSANDRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 34.808.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 1er septembre 2003

- la résignation de Monsieur Carlos Tusquets Trias de Bes, administrateur, est acceptée au 1er janvier 2003.

Luxembourg, le 1er septembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067956.3/631/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

TOOL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 23.271.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme TOOL INVEST HOLDING S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 23.271.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067933.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

TOOL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 23.271.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-A|02996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(068019.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

QUATRE CHENAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 81.180.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme QUATRE CHENAUX HOLDING S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 81.180.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

I Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067937.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

QUATRE CHENAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 81.180.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(068009.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ALINE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines. R. C. Luxembourg B 40.367.

L'an deux mille trois, le vingt et un août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALINE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 40.367, constituée suivant acte reçu en date du 8 mai 1992, publié au Mémorial C numéro 455 du 10 octobre 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sébastien Wiander, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Marechal-Gerlaxhe, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les neuf mille (9.000) actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de 223.104,17 Euros), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Dissolution anticipée de la société.
- 2. Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

La société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Arlon.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs activités dans le cadre de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Wiander, I. Marechal-Gerlaxhe, C. Day-Royemans, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, vol. 140S, fol. 36, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

J. Elvinger.

(068925.3/211/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

DUEMILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.086.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme DUEMILA S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.086.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067950.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

DUEMILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 59.086.

_

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067998.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

KADIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 83.169.

_

Extrait des résolutions du conseil d'administration, qui s'est tenue le 20 octobre 2003

Au conseil d'administration de KADIAN S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de considérer comme nulle et non avenue la procuration établie le 29 juillet 2003 permettant de représenter la société à l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2003, enregistrée à Luxembourg, le 4 août 2003, de EXCELL IMMOBILIER S.A., société ayant son siège social à L-1010 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067943.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

NORA INTERNATIONAL LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.649.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067957.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ELITEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 47.916.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 3 avril 2003

- La cooptation de LOUV, S.à r.l., Société de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Fait à Luxembourg, le 3 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

ELITEK S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067958.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PAWAISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 83.000.

Le conseil d'administration tenu par voie circulaire a décidé le transfert du siège social de la société du 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour PAWAISH S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signature / Signature

(068024.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PAULIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 89.596.

EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme PAULIM S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.596

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067948.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PAULIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 89.596.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(068011.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PAULIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 89.596.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 août 2003, que conformément à l'article 7 de l'acte de constitution Me René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 17 août 1953 a Luxembourg, a été nommé administrateur de la société (co-opté) en remplaçant M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg né le 21 septembre 1947 à Matteus (Stockholm), Suède, administrateur démissionnaire. Le mandat se terminera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02997. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067962.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 93.646.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 octobre 2003.

P. Bettingen.

(067986.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

IBERIAN INVESTMENT HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 61.468.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05286, a été déposé au

registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067964.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

IBERIAN INVESTMENT HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 61.468.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067966.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

IBERIAN INVESTMENT HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 61.468.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ajournée des actionnaires en date du 1er octobre 2003

- les comptes annuels au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999 et l'allocation des résultats sont approuvés à l'unanimité;
- par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi de 1915 telle que modifiée, l'assemblée décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 dépassent plus de 75% du capital souscrit de la société;
- décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. John B. Mills;
- M. Steven Georgala;
- SOLON DIRECTOR LIMITED.

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg. Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05283. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067961.3/631/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

BOREALIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert I^{er}. R. C. Luxembourg B 83.597.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Me A. Lorang

Avocat

(067990.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ZEPHYR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 30.326.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 10 avril 2000

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Gabrielle Balemi, licencié en sciences économiques, demeurant à CH-Lugano, de Monsieur Adriano Galleti, licencié en sciences politiques, demeurant à CH-Lugano et de Monsieur Antonio Soldati, licencié en sciences politiques, demeurant à CH-Lugano et le mandat de commissaire aux comptes de la société MEGA FIDUCIARA S.A., Société Anonyme, Vicolo Nassetta 2, Casella postale 3407, demeurant à CH-6901 Lugano sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2000.

Certifié sincère et conforme

ZEPHYR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067965.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

GROUPE SIGN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 65.804.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue au siège social en date du 29 septembre 2003, que le conseil d'administration décide d'accepter la démission de Madame Laurence Bihr, née Bena, sans profession, née le 3 août 1967 à Metz (57 - France), et demeurant à F-57130 Vaux, 15, Résidence Thiéchamp, de ses fonctions d'administrateur-délégué à la gestion journalière des affaires de la Société, et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat au 29 septembre 2003.

Le conseil d'administration décide de nommer, à compter du 29 septembre 2003, Madame Christine Raybaud, née Baldelli, employée privée, née le 24 juin 1962 à Woippy (57 - France), et demeurant à F-57155 Marly, 35, rue de la Gare, nouvel et second administrateur-délégué à la gestion journalière des affaires de la Société, en remplacement de l'administrateur-délégué démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Me C. Antinori

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067983.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

CALIOPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 83.294.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 18 mars 2003

- la révocation de Madame Michèle Musty de son mandat d'administrateur est acceptée;
- est nommée nouvel administrateur en son remplacement Madame Marjorie Fever, employée privée, 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 18 mars 2003.

Certifié sincère et conforme

CALIOPE INVESTMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05071. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068001.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ACTUA INTERNATIONAL RECRUITMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.016.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. DSO-AJ05663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Signature.

(067975.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ACTUA INTERNATIONAL RECRUITMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.016.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2003

- 1. Le rapport de gestion de la gérance est approuvé.
- 2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2002 faisant apparaître une perte de EUR 12.529,-.
 - 3. L'Assemblée décide de reporter la perte de l'exercice écoulé.
 - 4. L'Assemblée donne décharge au gérant unique pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2002.
- 5. L'Assemblée constate la perte de plus de la moitié du capital social de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la Société.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067978.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ISO SOBRATEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. I.B.G. & PARTNERS, S.à r.l.).

Siège social: L-8238 Mamer, 5, rue Pierre Krier-Becker.

R. C. Luxembourg B 89.399.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 octobre 2003.

P. Bettingen.

(067992.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ACTARIS HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.222.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire, tenue exceptionnellement à Luxembourg, le 23 juillet 2003

- La démission du mandat d'administrateur Classe 2 de Monsieur Alex Schmitt, avocat, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, est acceptée.
- La démission du mandat d'administrateur Classe 2 de Monsieur Jean Bodoni, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle au 69, route d'Esch, est acceptée.

Certifié sincère et conforme

Pour la société ACTARIS HOLDING LUXEMBOURG S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068007.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

KATUOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 67.413.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg, le 24 juin 2003

Il résulte du procès-verbal de cette assemblée générale annuelle des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a décidé de révoquer Monsieur Pascal Wiscour-Conter de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat et de nommer M. Raymond Van Herck en tant que nouvel administrateur de la Société jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société devant approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme Le conseil d'administration Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068087.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

H.D.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge. R. C. Luxembourg B 65.737.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2002

Il résulte du procès-verbal de cette assemblée générale annuelle des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a accordé décharge pleine et entière à l'administrateur démissionnaire Monsieur Leo Staut au 7 juin 2001 et a nommé définitivement au poste d'administrateur Monsieur Noël Delaby afin d'achever le mandat de l'administrateur démissionnaire en cours d'exercice, en l'occurence jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signatures

Les membres du bureau

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068089.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

A.G. BUILDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 39.590.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 mars 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, est ratifiée.
- Les mandats d'administrateurs de Monsieur Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem, de Madame Françoise Dumont, employée privée, 22C, Aischdall, L-8480 Eischen et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.
- Le mandat de commissaire aux comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 17 mars 2003.

Certifié sincère et conforme

A.G. BUILDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068652.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

ARNUAMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.603.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068121.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ARNUAMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.603.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068122.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

V.I.P. TRAVEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 74.506.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(068138.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

WIMIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 50.861.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(068141.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

GOIANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.476.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de Commissaire aux Comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour GOIANA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068334.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

HED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 87.571.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06064, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068155.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

PÔLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 36.319.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068157.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

SOCAFAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 66.099.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06069, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068159.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

BREITECK, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 86.238.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05401, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068161.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

HERBALIFE INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 88.006.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: HERBALIFE INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., (anciennement WH LUXEMBOURG CM, S.à r.l.) Société à Responsabilité Limitée

73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg R. C. Luxembourg: B 88.006

et

Domiciliataire: FIRST TRUST, Société Anonyme

73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg R. C. Luxembourg: B 88.068

a pris fin avec effet au 22 août 2003.

Fait à Luxembourg, le 23 octobre 2003.

FIRST TRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068421.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

GROUPE SOCOTA INDUSTRIES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 32.296.

_

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05405, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068162.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes. R. C. Luxembourg B 7.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AJ04918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Signature.

(068188.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

GEHL, JACOBY & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R. C. Luxembourg B 38.887.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Signature

Un mandataire

(068207.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2003.

ROYAL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant. R. C. Luxembourg B 63.655.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06553, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068258.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

GREGGIO GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 78.826.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 7 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de Commissaire aux Comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour GREGGIO GROUP INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068387.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

EPSUM S.A.H. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 51.708.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068230.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

EPSUM S.A.H. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 51.708.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068231.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

EPSUM S.A.H. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 51.708.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068232.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

EPSUM S.A.H. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 51.708.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068233.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

EPSUM S.A.H. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 51.708.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068234.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

SPARK ENGINEERING & CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 61.025.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

(068239.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

CONSIMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 57.620.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08897, a été déposé au re-

gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068236.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

AXIOME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 78.953.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature.

(068237.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

COMPTAFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 81.172.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06494, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068249.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

CONCORD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 21.954.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06560, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068253.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

FRIRAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14-16, rue de la Boucherie. R. C. Luxembourg B 93.336.

Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juillet 2003

Sont présents:

Mademoiselle Annika Kristina Frizell, Mademoiselle Monia Ramon (gérantes-administratives).

Et:

Monsieur Patrick Ahlstrand (gérant-technique).

Seuls associés actuels de ladite société qui se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Est nommé nouvelle gérante technique de la société pour une durée indéterminée Mademoiselle Monia Ramon, en remplacement de Monsieur Patrick Ahlstrand.

A-K. Frizell / M. Ramon / P. Ahlstrand.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01797. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068600.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

CIRCLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 87.546.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06555, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068257.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

STYVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.

R. C. Luxembourg B 56.106.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06552, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068260.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

TRAITEMENTS ET SALAIRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlange/Mess, 16, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 26.739.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

B. Proost

Associée-gérante

(068235.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

VITROTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 84.378.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06506, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068381.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

TIVOLA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 67.331.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société TIVOLA IMMOBILIERE S.A. qui s'est tenue au siège social de la société le 17 octobre 2003 que:

- Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

122, rue Adolphe Fischer L-1521 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme / Pour réquisition / Pour modification

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068426.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

LUXPETROLE, Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

R. C. Luxembourg B 71.586.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

M. Müller

Administrateur

(068240.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

LUXPETROLE, Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

R. C. Luxembourg B 71.586.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

M. Müller

Administrateur

(068242.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

IZAKSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 44.265.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature.

(068303.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

VINOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 87.365.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06504, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068382.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

GRIVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 90.021.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 7 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de Commissaire aux Comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour GRIVEN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04557. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068412.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

VIDEO IMPORT AND CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue du Commerce. R. C. Luxembourg B 88.394.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068383.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

PROMO-BUSINESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant. R. C. Luxembourg B 56.105.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06498, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068386.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

I.P.F.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 35, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 58.510.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06496, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068390.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

RP CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 60.359.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068402.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

IREPA INDUSTRIAL RESEARCH & PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 51.579.

-

Le bilan modifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature.

(068605.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

IREPA INDUSTRIAL RESEARCH & PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 51.579.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature.

(068604.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

EXPRESSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 40, rue J. Bertels.

R. C. Luxembourg B 68.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04816, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour EXPRESSION 3 S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(068417.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

JMP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5823 Fentange, 15, Op der Sterz.

R. C. Luxembourg B 70.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04817, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour JMP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(068419.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

MARZILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3211 Bettembourg, 80, rue d'Abweiler.

R. C. Luxembourg B 80.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04819, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour MARZILUX S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(068422.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 42.880.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mai 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.
- Madame Marjorie Fever, employée privée, demeurant 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorfles-Bains est nommée nouvel administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 5 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

MONAPA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068651.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

SCHMITZ CREATION IN PELZ UND LEDER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 26, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 44.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04820, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour SCHMITZ CREATION IN PELZ UND LEDER, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(068425.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DU QUINZIEME SIECLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.200.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 63.154,52 EUR
- Résultat de l'exercice	
- Report à nouveau	- 103.510.31 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Signature.

(068428.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

PAUMARVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 9.507.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Bénéfice de l'exercice	369.793,73 EUR
- Affectation à la réserve légale	- 18.489,68 EUR
- Report à nouveau	351.304.05 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Signature.

(068431.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

JANUS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 67.321.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société JANUS IMMOBILIERE S.A. du 17 octobre 2003 que:

- Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

122, rue Adolphe Fischer L-1521 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme / Pour réquisition / Pour modification

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05017. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068435.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

PHENIX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 69.250.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société PHENIX PARTICIPATIONS S.A. qui s'est tenue au siège social de la société le 17 octobre 2003 que:

- Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

122, rue Adolphe Fischer L-1521 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme / Pour réquisition / Pour modification

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068438.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

INVESTLIFE ASSURANCE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.559.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 86 du 6 février 2001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06293, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTLIFE ASSURANCE DISTRIBUTION S.A.

Signature

(068447.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

BURNSIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital: € 111.800.

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Bechler. R. C. Luxembourg B 69.347.

Le rectificatif du bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06598, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 28 octobre 2003.

Pour BURNSIDE, S.à r.l.

Signature

Gérant

(068486.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeure de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange